

Juillet-Août 1999

Numéro 15

Dans ce numéro

- 1 Rencontre avec le personnel des services de la TG.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Rencontre avec le personnel des Trésoreries (suite).
- 4 Bulletin d'adhésion.

RENCONTRE AVEC LE PERSONNEL DES SERVICES DE LA TRESORERIE GENERALE

Une délégation CGT a rencontré le 17 juin 1999, le personnel de certains services de la Trésorerie Générale afin d'évoquer les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs services.

LIAISON-RECOUVREMENT : Les personnels du service sont installés dans une grande salle où travaillent 14 personnes. Le manque d'effectif se fait ressentir avec l'appel régulier à de nombreux vacataires (10 par mois de septembre à décembre !) recrutés pour un mois ou une quinzaine. La CGT dénonce ce recours abusif aux vacataires dont l'emploi ne devrait être réservé qu'aux remplacements des congés d'été. Il est inadmissible que le travail précaire se développe de la sorte dans une administration. Les personnes présentes nous ont fait part de leur inquiétude quant à l'avenir du service avec la mise en œuvre du schéma directeur informatique : des notes internes d'information annoncent la suppression des tâches actuellement effectuées par le service. Par ailleurs, le manque de micro-ordinateurs nous a été signalé (3 micros pour 14) alors que les stages de bureautique se développent. Des dysfonctionnements entre les services informatiques sont soulevés (mauvaise coordination entre responsables des dotations et responsables des installations du matériel et des logiciels).

COMPTABILITE : Dans des bureaux récemment rénovés les personnels du service nous ont fait part de leur inquiétude pour l'effectif (départs en retraite à l'horizon 2000). Un manque d'équipement en micro-ordinateurs a également été signalé. Comme au service Liaison-recouvrement, un débat s'est engagé sur les réformes actuelles (regroupement DGI/CP, restructuration des Trésoreries dijonnaises, remise en cause des activités d'épargne) et sur la mise en place des 35 heures.

EPARGNE-GESTION et EPARGNE-PLACEMENT : Un manque de moyens en personnel et en matériels (manque évident de micro-ordinateur avec modem) a été soulevé par certaines personnes. Des dysfonctionnements entre services informatiques ont également été dénoncés (problème de transfert de micro-ordinateur). Des agents nous ont interrogés sur le fonctionnement des horaires variables. A cet égard, le règlement intérieur des horaires variables peut être demandé au service du Personnel. Nous pensons que le règlement intérieur des horaires variables devrait être systématiquement remis aux nouveaux arrivants dans le département. Ce souhait sera présenté par la CGT à la prochaine commission paritaire locale.

L'ensemble des services de la Trésorerie Générale semble affecté par un sous-

(suite au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement : PETEY Marie-Claude (TG Epargne-gestion) et HUNKELER Sandrine (T. Auxonne).
Agents de recouvrement principal : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).
Contrôleurs : BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux) et ROMERU Claudette (T. Chenôve).
Inspecteurs : ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B.) et GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).
GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité :

RIVIERE Eliane (T. Dijon Nord 03-80-73-16-47).

équipement en micro-informatique. Les logiciels de bureautique deviennent des outils indispensables aujourd'hui. Aussi, il paraît inconcevable que les services ne soit pas suffisamment dotés en matériel, d'autant plus que les stages bureautiques se multiplient. Les services souffrent également d'un **sous-effectif** qui traduit en fait l'incertitude quant à l'avenir de ces services avec la mise en place des réformes.

⇒ Ce n'est que par une **mobilisation de chacun d'entre nous** que les réformes pourront être abandonnées, **tant au niveau des services de la Trésorerie Générale qu'au niveau des Trésoreries.** Les réformes ne sont pas une fatalité. Elles traduisent la volonté libérale du gouvernement à déstructurer les services publics. **Face à une forte mobilisation des personnels, les pouvoirs publics reculeront comme ils l'ont fait dans le passé.**

RENCONTRE AVEC LE PERSONNEL DES TRESORERIES

Une délégation CGT a rendu visite le 10 juin 1999 aux personnels des Trésoreries de GENLIS, AUXONNE, PONTAILLER SUR SAONE, FONTAINE FRANCAISE et SELONGEY pour connaître les revendications et les problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement sur leur lieu de travail.

GENLIS : Refaits à neuf récemment, les locaux de la Trésorerie se dégradent déjà (cloisons fissurées, humidité sur les murs). Il nous a été signalé un **manque d'effectif** et des **problèmes de sécurité**. Sur ce dernier point, il est impératif de trouver une solution. En effet, il n'existe aucune issue de secours en dehors de la porte d'entrée (barreaux aux fenêtres). Ce défaut de sécurité est à mentionner sur le registre hygiène et sécurité (transmettre une copie au représentant CGT siégeant au comité). Un **garage à vélos** serait souhaité, à la fois pour le personnel mais aussi pour les usagers de la Trésorerie (celle-ci est en effet située à l'extérieur du bourg).

AUXONNE : Installée dans des locaux en bon état, la Trésorerie souffre d'un **manque de personnel** (amplifié au 1^{er} septembre 1999 : déficit de 1,5 agent). Les **frais de fonctionnement** sont jugés **insuffisants** et le chef de poste estime que **l'encaisse de la trésorerie est difficile à gérer** compte tenu des contraintes imposées par La Poste. Les **travaux électriques** recommandés par la SOCOTEC n'ont pas été présentés au budget du CHS. Ces travaux devront donc être inscrits sur le registre hygiène et sécurité afin qu'ils soient réalisés l'année prochaine (transmettre une copie au représentant CGT siégeant au comité). Par ailleurs, une incertitude plane sur **l'avenir de l'hôpital** qui pourrait être rattaché à celui de Dijon.

PONTAILLER SUR SAONE : Logée dans un pavillon, la Trésorerie nécessiterait des **travaux d'aménagement intérieur** : réorganisation des postes de travail, suppression des câbles traînant au sol, etc. En outre, le poste connaît depuis plusieurs années un **manque de personnel** (auquel s'ajoute le prochain départ en retraite d'une personne) qui s'est traduit par l'accumulation de difficultés de gestion.

FONTAINE FRANCAISE : Installée sur deux niveaux, les locaux sont dans un bon état. Toutefois, la partie accueillant le public ainsi que le bureau des agents mériteraient une réfection des peintures. Le personnel de la Trésorerie en **gestion conjointe avec Selongey** connaît des **problèmes pour la mise en place du plan de congés d'été**. En effet, les deux Trésoreries doivent fonctionner en permanence avec 3 agents (dont 1 personne travaillant sur les 2 trésoreries), sans l'aide de la suppléance pour les mois d'été.

SELONGEY : Située dans un pavillon à l'entrée du village, la Trésorerie nécessiterait une réfection des locaux. Cependant, la Direction cherche actuellement un autre local afin de réduire les coûts de location (logement de fonction inoccupé). Les **espaces verts** de la Trésorerie ne sont absolument pas entretenus ce qui nuit à l'image de l'administration et gêne les voisins (la Direction refuse d'assurer l'entretien et la Commune n'y est pas favorable dans la mesure où le bâtiment appartient à un tiers privé). Les **crédits de fonctionnements** sont jugés **insuffisants** compte tenu des difficultés à chauffer cette grande maison très mal isolée. Ici aussi, l'absence de suppléance pour la période estivale pose des **problèmes pour les congés**. Par ailleurs, la **gestion conjointe** se traduit pour le personnel par un **surcroît de travail** difficile à gérer.

⇒ Dans l'ensemble des Trésoreries, nous avons débattu des réformes qui se dessinent. La réduction du temps de travail devient également un sujet préoccupant pour les Trésoreries rurales : si la majorité des personnes y est favorable, la question qui se pose est celle de la compensation en termes d'effectifs.

⇒ Au terme de ces différentes rencontres, nous avons pu constater que des insuffisances de personnel sont dénoncées dans l'ensemble des postes. De même, la gestion des Trésoreries en gestion conjointe soulève des problèmes évidents de gestion (surcharge de travail, problème de congés). Nous pensons, à la CGT, que les difficultés que rencontrent ces Trésoreries sont en fait liées à la politique générale mise en place par la DGCP qui a engagé une réflexion sur les missions du Trésor. Des articles de presse (voir Le Figaro du 10/6/99) rapportent ainsi la **volonté du Ministère des Finances de ne plus assurer la comptabilité des collectivités locales**, principale activité des Trésoreries en milieu rural.

BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : **ECHELON** :